

Communiqué de presse

22 avril 2016 - N°08

Renouvellements d'avril 2016 :

SCOR Global P&C augmente son volume de primes de 4,7 % à un niveau de tarification quasi stable globalement et à un niveau de rentabilité attendue conforme aux objectifs

Lors des renouvellements au 1^{er} avril 2016, SCOR Global P&C augmente son volume de primes brutes émises de 4,7 % à taux de change constants, le volume total de primes passant de EUR 420 millions à EUR 440 millions.

Les primes arrivant à renouvellement le 1^{er} avril représentent 10 % du volume annuel total de primes renouvelables, les principaux marchés étant le Japon, l'Inde et les Etats-Unis.

Au Japon, les primes arrivant à renouvellement augmentent de 7 %, notamment grâce à la normalisation des relations d'affaires avec les principaux groupes d'assurance japonais, venant ainsi souligner la profondeur du fonds de commerce de SCOR, qui soutient activement le marché japonais depuis plus de 40 ans.

Le niveau des prix des renouvellements d'avril est quasi stable globalement pour SCOR Global P&C, bien qu'on enregistre des baisses tarifaires sur les traités non-proportionnels. La rentabilité attendue des souscriptions est conforme aux objectifs du Groupe.

Les primes brutes des **Traités P&C** augmentent de 2 % pour atteindre EUR 317 millions à taux de change constants. Aux Etats-Unis, les primes sont en hausse d'environ 13 %. L'« Initiative Clients » aux Etats-Unis, conjuguée à la qualité du bilan de SCOR et à ses notations élevées, continue de générer des opportunités intéressantes de développement des relations avec des clients tant existants que nouveaux.

Les primes brutes des **Traités de Spécialités** augmentent de 13 % pour atteindre EUR 123 millions à taux de change constants. SCOR Global P&C saisit des opportunités intéressantes dans les secteurs des Risques Agricoles, de l'Aviation et des Catastrophes Naturelles aux Etats-Unis, notamment grâce à l'approche globale des clients, qui a été étendue dans le prolongement du succès de l'initiative prise pour renforcer les relations avec les assureurs globaux.

Victor Peignet, CEO de SCOR Global P&C, déclare : « *Les renouvellements d'avril démontrent une nouvelle fois la pertinence de la stratégie et de la politique commerciale de SCOR Global P&C. Bien que les conditions de marché restent difficiles, SCOR Global P&C continue de gagner des parts avec des clients tant existants que nouveaux. Nous sommes en bonne voie pour atteindre les objectifs du plan stratégique « Optimal Dynamics ». Nous préparons activement notre nouveau plan stratégique triennal qui sera présenté en septembre prochain* ».

*

* *

Communiqué de presse

22 avril 2016 - N°08

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 76 10

mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon

Head of Investor Relations
& Rating Agencies

+33 (0)1 58 44 71 68

bbougon@scor.com

<http://www.scor.com/>

[Galerie Photo SCOR](#)

Twitter : [@SCOR_SE](#)

Communiqué de presse

22 avril 2016 - N°08

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2015 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2016 sous le numéro D.16-0108 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du cours des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ». De plus, elles ne doivent pas être considérées, interprétées ou analysées en remplacement ni en lien avec les résultats MCEV, qui font référence aux Market Consistent Embedded Value Principles (Copyright© Stichting CFO Forum Foundation 2008) publiés par le CFO Forum. Certains postes du bilan de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient cohérents avec les données de l'exercice actuel. Les résultats financiers de l'exercice 2015 indiqués dans le présent Document de référence ont été audités par des auditeurs indépendants de SCOR. La somme des données chiffrées présentées dans le présent Document de référence peut ne pas correspondre exactement au total indiqué dans les tableaux et le texte. Les pourcentages et variations en pourcentages sont calculés sur la base de données chiffrées complètes (comprenant également les décimales) ; c'est pourquoi, le présent Document de référence peut contenir de légères différences dans les sommes et pourcentages en raison de valeurs arrondies.

Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici juillet 2016 et risquent de différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce Document de référence.